







Paris, le 4 octobre 2024

Les fédérations syndicales de l'énergie s'engagent pour défendre les missions de service public assurées par les salariés d'ENEDIS et de RTE

Défendant la primauté de l'intérêt général dans l'énergie, l'Interfédérale composée des quatre fédérations syndicales représentatives des industries électriques et gazières (FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FNEM-FO) appelle le Gouvernement, la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et les directions des gestionnaires de réseaux électriques ENEDIS et RTE à ne pas sacrifier les moyens dont les salariés ont besoin pour assurer leurs missions de service public au service des Français.

Avec le rôle de l'électrification dans la décarbonation de l'économie, l'importance de la qualité de l'électricité pour la réindustrialisation, le développement des véhicules électriques et plus encore la croissance rapide des énergies renouvelables, l'Interfédérale est plus que jamais convaincue de l'importance des missions de service public portées par les réseaux électriques et de leur rôle au cœur de la transition énergétique. L'engagement sans faille des salariés afin d'assurer 24h sur 24, 7 jours sur 7, ces missions de service public comme leur mobilisation exemplaire dans la gestion des événements climatiques qui frappent les réseaux ne sont plus à démontrer.

Face à tous ces enjeux qui déterminent l'avenir énergétique du pays et sa capacité à relever le défi climatique, l'Interfédérale demande de sanctuariser les moyens nécessaires aux missions de service public des gestionnaires de réseaux électriques. Ces moyens ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la prédation fiscale, d'une régulation punitive ou d'une performance financière hallucinante.

L'Interfédérale n'oublie pas que par le passé, les décideurs n'ont pas hésité à charger la barque des réseaux, qu'il s'agisse de mesures exigées par des industriels adeptes du chantage à l'emploi ou du soutien dogmatique à un marché de l'électricité dysfonctionnel via l'achat des pertes, et ce au détriment des missions de service public et de l'intérêt des Français.

Dans cette perspective, et alors que le prochain tarif d'utilisation des réseaux dit TURPE7 est en débat, l'Interfédérale demande au Gouvernement de ne pas succomber au délire fiscal sur le système électrique, à la CRE de ne pas retomber dans la logique punitive dont elle a fait preuve dans les précédentes constructions tarifaires, et aux directions d'ENEDIS et de RTE de ne pas céder à la facilité ni à la logique de plans de performance destructeurs, en particulier s'ils sont guidés par des intérêts éloignés de leurs missions de service public tel que celui de séduire leurs actionnaires.

L'Interfédérale sera toujours aux côtés des salariés d'ENEDIS et de RTE pour défendre leur capacité à répondre aux missions de service public que la Nation leur a confiées et auxquelles ils sont viscéralement attachés depuis près de 80 ans.